

Questions orales

Je crois qu'il sait également que les tribunaux en sont actuellement saisis et qu'il serait inopportun que je fasse des observations précises à cet égard. Je dirai cependant que je serai prêt à examiner la situation une fois que les tribunaux auront rendu leur décision, de sorte que le gouvernement puisse continuer de rendre le régime fiscal encore plus équitable.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre laisse entendre qu'il s'apprête à utiliser des fonds publics pour mettre le transporteur aérien Canadien sur le «respirateur artificiel». Pourtant, le ministre sait très bien que la situation de Canadien est désespérée. Elle ne peut se rétablir par aucun cataplasme, serait-ce un cataplasme coûteux. Est-ce que le gouvernement se rend compte que de jeter du bon argent dans le gouffre de Canadien, c'est simplement prolonger son agonie? Est-ce que le gouvernement va continuer de gaspiller les fonds publics ainsi, plutôt que de les consacrer à une véritable relance de l'économie?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je pense qu'il est tout à fait contraire à la vérité de dire que le gouvernement s'est engagé à mettre des fonds. Le gouvernement s'est engagé à essayer de trouver, avec les partenaires, une solution qui respecterait les contraintes fiscales du gouvernement, reconnaîtrait la part considérable que les employés sont prêts à faire dans la recherche d'une solution viable et qui assurerait la viabilité de l'industrie de l'aéronautique, de l'aviation, pour les années à venir et qui serait en même temps dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes.

L'hon. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, ce camouflage verbal ne règle rien. Ou il y aura de l'argent et des garanties, ou il n'y aura rien. Et nous savons bien qu'un gouvernement qui intervient, ça intervient soit avec des garanties, soit avec de l'argent. Or, le ministre sait parfaitement que le marché canadien ne permet pas de supporter deux transporteurs nationaux. Il a aussi été averti par le regroupement montréalais que tous les deniers publics qu'il consacrerait à Canadien seraient de nature à compromettre directement la survie d'Air Canada, si bien qu'au lieu d'avoir un canard boiteux, nous en aurons deux. Comment le ministre peut-il ignorer qu'il est en train de détruire l'industrie du transport canadien et en même temps qu'il porte un coup terrible à l'économie de Montréal?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, il serait peut-être important que le député de Lac-Saint-Jean établisse clairement s'il est en faveur de l'existence de la compétition dans le domaine du transport aérien, et s'il est en faveur d'un transporteur d'une industrie du transport aérien qui soit viable et qui soit dans l'intérêt général de tous les Canadiens. C'est ce que nous essayons de faire en prenant en considération qu'il y a un nombre considérable d'emplois qui sont impliqués dans les décisions à venir et c'est pour cela que nous insistons sur le fait que ce doit être dans l'intérêt de la nation canadienne.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches.

Le ministre autorise-t-il maintenant les détenteurs de contingents individuels transférables, qu'il s'agisse de compagnies ou de particuliers, à acheter et à recevoir des transferts de contingents permanents des pêcheurs côtiers du secteur de Scotia Fundy?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je dois vérifier ce point pour savoir exactement ce qu'il en est. Je ne me souviens pas d'avoir pris une telle mesure, mais je vérifierai si le ministère l'a fait.

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, le ministre ne sait peut-être pas ce que son ministère a fait, mais celui-ci a distribué une formule autorisant de tels transferts permanents.

Cela signifie-t-il qu'à son avis, les poissons du secteur de Scotia Fundy pourraient être prochainement pêchés par des pêcheurs d'une autre région ou d'une autre province, qui les débarqueront dans une autre région ou une autre province et, ce faisant, priveront les collectivités de South West Nova de l'accès aux poissons et aux emplois? Autrement dit, quiconque a de l'argent peut acheter ces contingents, faire capturer le poisson et le faire transformer ailleurs que dans cette région de la Nouvelle-Écosse.

• (1500)

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, les pêches, au Canada, relèvent du gouvernement fédéral. Nous n'avons pas de mesures protectionnistes interdisant de transférer le poisson capturé d'une province à une autre.